Département du Calvados

Commune de Fresney le Puceux

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

IIIa2 – REGLEMENT GRAPHIQUE
Plan du bourg - échelle 1/2000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 21 Février 2012

Le Maire

Approbation

M. Didier ALPHONSE

Modification n°1 : 9 septembre 1997
POS initial approuvé le 26 mars 1996

AménaGéo
9 Place du Bras d'Or
14130 PONT L'EVEQUE
Tél : 02.31.65.02.20
Fax : 02.31.65.02.40
amenageo@amenageo.fr

ZONE URBAINE OU A URBANISER
- Secteur Ua : zone urbaine à forte densité
- Secteur Ub : zone d'habitat à densité moyenne (bourg)
- Secteur Uc : zone d'habitat à moyenne et faible densité (hameaux)
- Secteur Um : zone dédiée aux équipement communaux (mairie)
- Secteur Us : zone dédiée aux équipement sportifs et scolaire
- Zone AU : zone à urbaniser
- Zone 1AU : zone à urbaniser
- Zone 2AU : zone à urbaniser

ZONE NATURELLE ET AGRICOLE
- Secteur N : zone naturelle
- Secteur Ni : zone naturelle à caractère inondable
- Zone A : zone agricole
- Haie classée au titre de la loi paysage
- Espace réservé
- Espace boisé classé
- Eléments remarquables à protéger au titre de la loi paysage
- Obligation de constitution d'une haie